

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif : les Mérignacais ne manquent pas d'idées !

Lundi 6 mai 2019 à 18h30

Soirée de présentation des projets et de lancement des votes

Maison des associations, 55 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny

Les habitants ont déposé 197 projets entre le 15 janvier et le 28 février 2019. Au final, 64 projets sont éligibles dans le cadre du budget participatif. Les votes sont ouverts du 6 au 26 mai 2019. Pour sa première édition, le budget participatif suscite l'adhésion des Mérignacais.

La Ville de Mérignac a lancé son budget participatif en janvier 2019, les habitants ont pu soumettre leurs idées jusqu'au 28 février. Une partie du budget d'investissement de la Ville est fléché vers la réalisation de projets proposés par des Mérignacais ou des personnes qui exercent leur activité professionnelle à Mérignac. Pour 2019, ce budget s'élève à 200 000 €. Chaque projet retenu devra être d'intérêt général, concerner le domaine public et ne pas dépasser 50 000 euros.

Ce nouveau dispositif a suscité l'engouement puisque 197 projets ont été déposés. Ils ont ensuite été analysés par les services de la Ville (faisabilité, délais, coûts...). Puis à l'issue du Comité des projets réunissant des élus, des habitants et des acteurs locaux, 64 projets ont été finalement retenus. Le lundi 6 mai, tous les porteurs de projets sont invités à venir présenter leurs idées lors d'une soirée de lancement des votes à la Maison des associations.

Du 6 au 26 mai, les Mérignacais auront la possibilité de voter pour leurs trois projets préférés. Il est possible de voter en ligne sur le site dédié budgetparticipatif.merignac.com ou de venir voter à la Maison des associations où les projets sont exposés sur les baies vitrées. Les projets lauréats seront ceux qui auront recueilli le plus grand nombre de voix dans l'enveloppe impartie des 200 000 euros. Les porteurs de projet disposent d'un kit de communication pour promouvoir leur candidature.

Au vu de la forte mobilisation des habitants, cette première édition du budget participatif est très satisfaisante. Bien que tous n'aient pas passé l'étape de l'analyse, des projets ont été imaginés dans tous les quartiers. Des profils d'habitants très variés ont participé : des enfants, des résidents d'un EPHAD, des copropriétés, des associations, des centres sociaux, une classe de CM2...les Mérignacais ne manquent pas d'idées !

Prochain rendez-vous le 4 juin dans le parc du Vivier pour l'annonce des projets lauréats.

Plus d'infos sur budgetparticipatif.merignac.com

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

05 56 55 66 18 – 06 27 52 48 69 – v.bougant@merignac.com